

Notice d'utilisation du catalogue dématérialisé

Annexe au Règlement de la Consultation

TELECHARGEMENT DES CATALOGUES

Les catalogues des produits sont au **format « .cmp » compatible PC** uniquement. Ils ne peuvent être ouverts qu'à l'aide de la plateforme **Héliosweb**. Toute tentative d'ouverture par des outils tels que **Notepad** ou **Excel** peut **endommager** le fichier. Les catalogues sont disponibles sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Ils doivent être **enregistrés** sur le **poste de travail** avant toute utilisation et de préférence dans un dossier portant le nom du client. (la copie du catalogue se fait par l'explorateur).

GESTION DE L'OFFRE

Sur Héliosweb (gratuit)

Le candidat doit se rendre sur le site Web <https://www.heliosweb.eu> Un enregistrement de la société est nécessaire sur le site.

IMPORTANT / Ne pas oublier de mettre le N° de SIRET.

Une fois l'enregistrement effectué, une aide détaillée et graphique est disponible sur votre interface de navigation dans l'onglet Aide/FAQs.

Dans **Héliosweb**, cliquez sur le menu CMP « déposer un nouveau catalogue » pour charger le catalogue au format CMP (préalablement enregistré sur votre disque). Pour commencer une saisie, il suffit de sélectionner le lot et de cliquer sur le « + » situé devant le sous lot.

Les offres constituées par Hélios sont à générer sous forme de fichiers cryptés CRY et à enregistrer sur support informatique (CD, clé USB).

FORMAT DE L'OFFRE

Les numéros de lots et sous lots doivent être **conservés tels quels**. Les références de vos produits doivent figurer dans la zone référence. **Attention, bien respecter le conditionnement demandé pour déterminer le prix unitaire.** La zone désignation doit contenir la marque et/ou les caractéristiques du produit.